

# REVIVRE

Accueil – Santé – Insertion



[www.revivre-asso.org](http://www.revivre-asso.org)

---

## INAUGURATION FAIR – CAMUS – SAO

---

Monsieur le maire de Caen, président de Caen la Mer Normandie,

Monsieur le vice président du Conseil départemental du Calvados,

Madame la directrice départementale de la cohésion sociale du Calvados représentant Monsieur le préfet du Calvados,

Monsieur le vice président de la caisse d'allocations familiales du Calvados,

Mesdames et Messieurs les membres et représentants des administrations déconcentrées de l'État et des collectivités territoriales,

Mesdames et Messieurs les représentants des établissements bancaires et entreprises partenaires de nos actions,

Mesdames et Messieurs les présidents, administrateurs et directeurs d'associations,

Mesdames Messieurs, Chers amis,

Quelques mots pour vous accueillir en ce lieu nouveau et d'abord vous remercier, au nom des équipes et de la direction de REVIVRE, au nom de son conseil d'administration, au nom de l'ensemble des adhérents et bénévoles de notre association, et bien sûr à titre

personnel, d'avoir répondu si nombreux à notre invitation.

Non seulement vous remercier, mais vous dire combien nous sommes heureux de vous accueillir dans ce lieu que vous allez pouvoir découvrir avec nous.

Heureux, car l'ouverture de ces établissements est l'aboutissement d'un long cheminement dans lequel chacun d'entre vous aura eu l'occasion de s'impliquer.

Ce lieu où nous voici rassemblés est un lieu triple, car trois établissements vont y vivre leur fonction d'accueil, d'écoute et d'orientation, dans la continuité du projet associatif de REVIVRE, dont l'ADN est :

- l'engagement citoyen,
- l'action auprès des personnes en difficulté
- la reconnaissance en chaque personne d'un potentiel et d'une capacité d'évolution positive,
- le refus des exclusions,
- l'accompagnement des personnes accueillies dans un projet, non d'assistance, mais d'accès à l'autonomie,
- la mise en œuvre de la solidarité aux côtés et dans le prolongement de l'action d'un État qui doit rester garant de l'accès aux droits.

Un lieu triple que nous avons voulu, avec l'aide de notre architecte, Florent Schneider, être bien inséré dans le tissu urbain, à l'image de ce que nous voulons être au final l'insertion dans le tissu social des personnes que nous accueillons.

Et au-delà de l'insertion de ce lieu dans cet environnement urbain, son inauguration au lendemain même de la 32<sup>e</sup> Journée Mondiale du Refus de la Misère est l'opportunité de souligner combien notre action prend place dans l'action publique et celle du

tissu associatif, occasion pour moi de saluer nos amis d'Habitat et humanisme, d'itinéraires, de l'association Démosthène, de l'AISCAL, de l'AAJB, qui nous font le plaisir d'être parmi nous.

Un lieu triple aussi parce qu'il est à l'image de ce que nous commande la réponse aux besoins évolutifs des populations en difficulté :

- la diversité des initiatives,
- la complémentarité des prestations offertes,
- la cohérence des actions entreprises.

Qu'allons-nous faire en ce lieu ?

Il est d'abord celui où va s'implanter le SAO.

**Le SAO** c'est au total 1000 personnes accueillies chaque année et 20 bénévoles qui participent à cet accueil.

Les fonctions du SAO sont, rappelons-le :

- un accueil d'urgence et d'orientation,
- l'aide aux personnes dans les démarches liées à l'hébergement d'urgence et à l'aide alimentaire,
- l'accompagnement social aux bénéficiaires du RSA,
- une prestation de domiciliation redonnant de la visibilité sociale à celles et ceux qui ont pu connaître l'indifférence et l'obscur anonymat de la rue.

Et cette nouvelle implantation du CAO est issue d'une longue histoire, qui nous aura emmenés ici :

- depuis la rue Guilbert, où la patience et la compréhension des équipes et des bénévoles seront venues, pendant de nombreuses années, pallier l'inconfort d'utilisation d'un lieu bien situé

géographiquement mais inadapté à l'accueil du public.

- en passant par la rue de Falaise où, malgré les efforts déployés avec notre partenaire PARTELIOS, nous ne serons jamais parvenus à mettre sur pied le projet que nous souhaitions implanter en proximité de la gare.

Ce lieu c'est aussi l'ouverture de la **résidence Albert Camus** :

16 logements de transition, à proximité des commerces et des transports urbains, qui viennent compléter le parc diversifié des formules d'hébergement et de logement que nous avons développées pour répondre de manière réaliste, évolutive et individualisée, aux besoins des personnes confrontées aux multiples aspects de la difficulté d'accès au logement.

Pourquoi Albert Camus me direz-vous,. La réponse, nous la devons à notre président honoraire, Bernard FALET, qui a tant souhaité que nous baptisions ainsi ce lieu d'accueil dont la modeste dimension accroît l'impression d'humanité qui s'en dégage : « Albert Camus a connu un parcours social et citoyen remarquable. Issu d'un milieu très modeste, il a su gravir toutes les marches de l'escalier social. Pupille de la Nation, il a modestement saisi les mains tendues par sa famille et les institutions de la République. »

Et à ceux qui s'étonneront d'un voisinage pouvant paraître insolite entre le maréchal Lyautey et Albert Camus, je répondrai quant à moi par ce que fut la devise du maréchal Lyautey : « la joie de l'âme est dans l'action » qui pourrait bien être aujourd'hui celle des acteurs de REVIVRE.

Et enfin ce lieu, c'est l'implantation de la **plate-forme FAIR**, notre dernière née, qui est une émanation du SAO dédiée, dans le cadre légal, à la domiciliation et à l'accompagnement socioprofessionnel du public des

réfugiés.

300 m<sup>2</sup> d'espace d'accueil pour offrir des prestations d'insertion diversifiées, spécialement adaptés aux besoins de cette population:

- aide aux démarches dématérialisées,
- aide à la lecture de documents,
- accès au logement,
- accès à la formation,
- accès à la santé et au bien-être.

Ce sont ainsi plus de 80 personnes qui ont été accueillies jusqu'ici pour de telles prestations, au nombre desquelles la création d'un atelier "Français langue étrangère", autres divers autres partenariats en cours de construction autour notamment de l'apprentissage de la langue française et de la formation des bénévoles, l'objectif étant de parvenir à l'accueil dans ce cadre de 500 personnes par an.

De cette nouvelle prestation je soulignerai deux points particuliers :

- la prise en compte du fait immigration : un volet nouveau mais nous savons tous que l'immigration est un défi auquel notre société française doit et devra faire face avec les valeurs qui sont les siennes, être une terre d'asile, d'accueil et d'assimilation,
- l'importance de l'investissement bénévolat au travers du partenariat avec les associations du territoire : la Croix-Rouge, le Secours Catholique, et bientôt le Secours Populaire, ASTI 14, ACAPI, la CIMADE, mais aussi de l'intervention de nouveaux bénévoles dont je salue particulièrement ceux qui

sont présents parmi nous ce soir : Valérie CASADO, Thierry MALAIZE, et Alain CONSTANT.

Comme le démontre l'intérêt de l'implication de CIVILAB, ici représenté par Caroline TASSARD, c'est la citoyenneté qui trouve ainsi à s'exprimer concrètement, au travers d'une action au service de l'Égalité et de la Fraternité, si noble aspiration de notre République que nous préférons trop souvent la décliner sous l'appellation plus accessible de solidarité.

Et toute cette action, toute cette convergence, ne pourrait exister sans les précieux soutiens qu'ont reçus nos projets, qui constituent un témoignage de confiance et, au travers des choix qui sont ainsi opérés, la reconnaissance de la pertinence de nos actions par la société civile, politique et administrative :

- Caen la Mer qui est venue compléter à hauteur de 2000 € par logement les aides PLAI servies par la DDTM à hauteur de 6000 € par logement de la résidence Albert Camus,

- Caen la Mer encore qui a garanti à hauteur de 50 % l'emprunt que nous avons dû contracter pour le financement de la construction de la résidence Albert Camus,

- le Conseil départemental du Calvados qui finance l'accompagnement social lié au RSA au sein du SAO et de la plate-forme FAIR,

- la DDCS qui subventionne l'aide à la gestion locative au sein de la résidence Albert Camus et finance les permanences d'urgence du SAO,

- la caisse d'allocations familiales du Calvados qui a subventionné l'ameublement de la résidence Albert Camus à hauteur de 1200 € par logement et qui

participe au financement des loyers par l'intermédiaire de l'APL.

Pour chacun d'entre vous, pour chacune des institutions que je viens de citer, la conclusion de mon propos sera de vous exprimer nos remerciements et notre reconnaissance pour l'engagement qui est le vôtre, à nos côtés ou en notre sein, pour nous aider à réaliser ce que, les uns et les autres, chacun à notre place, jour après jour, nous entreprenons de construire : une société tendant vers plus de justice, plus de fraternité, une société toujours plus républicaine en définitive.

Je vous remercie de votre attention

Jean-François VILLETTE

Président association Revivre